



PAGE 6

La Montgaillardaise

1^{re} édition du trail



S O M M A I R E

› Le mot du maire	2	› Le premier trail de Montgaillard	6/7
› Matinée verte	2	› Le comité des fêtes et l'EPAM s'associent pour le carnaval	7
› Marché de Noël 2024	2	› L'assemblée générale du comité des fêtes	7
› Vœux du maire	3	› Conférence sur l'histoire du Lauragais	8
› L'adressage : un enjeu majeur	4/5	› Du côté du Club de la Pierre Milliaire	8
› CCAS, les colis de Noël, un succès	5	› Infos pratiques	8

LE MOT DU MAIRE

Chères Montgaillardaises et chers Montgaillards,

Je suis heureux de vous proposer le nouveau numéro de L'Essentiel que notre équipe a préparé.

Vous pourrez y apprécier l'actualité, les animations passées et à venir ainsi qu'une rétrospective des actions municipales 2024. C'est avec plaisir que nous vous informons de nouveautés proposées par les associations telles que le trail

La Montgaillarde, la conférence sur l'histoire du Lauragais ou encore le partenariat sur certaines manifestations.

Une réelle dynamique s'installe au service de la vie locale, des idées naissent, et nous espérons que la salle des associations réhabilitée et réaménagée permettra sa pérennisation ainsi que son développement.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture.

Bruno Mouyon
Maire de Montgaillard-Lauragais



Matinée verte



Comme chaque année au printemps nous organisons la matinée verte. Cette matinée a pour but de nettoyer un maximum de chemins, routes et

fossés de notre commune avec un groupe de bénévoles, que nous espérons, toujours plus nombreux d'années en années. Si possible, merci de vous inscrire auprès du secrétariat de mairie (par courriel mairie@montgaillard-lauragais.fr ; ou par téléphone aux heures d'accueil du public - 05 61 81 61 42). Munissez-vous de bottes, de gilets réfléchissants et rendez-vous à 9 h 30 à la salle des associations le samedi 22 mars. Les enfants sont bien sûr acceptés ! Les zones sécurisées, city stade et centre village, leurs seront réservées ! À l'issue de la matinée, un apéritif sera offert aux bénévoles.

ANIMATION

Marché de Noël 2024

Le 13 décembre s'est déroulée la 3^e édition du marché de Noël. Juste à la sortie des classes les exposants vous attendaient à l'heure du goûter avec des crêpes et des oreillettes proposées par l'EPAM et le 3^e âge, des bières artisanales de l'Orset, des huîtres, de la charcuterie et des tartines tartiflette proposées par le comité des fêtes. Le tout en flânant dans la salle des fêtes, au milieu des créations de l'ALAE et des exposants habituels : les bijoux d'Odile, les jouets en bois de Paola, le miel d'Hélène, ainsi que des nouveaux arrivants comme les bougies d'Obépine ou bien la ferme d'En Trunc, dont vous pouviez emporter les fromages, tout comme les mets orientaux d'Imane Les Délices du Palais.

Une bonne ambiance, toujours plus de monde, des sourires sur les visages des petits et des grands, le tout en musique et chorégraphié par les enfants avec une météo clémente : le cocktail idéal pour passer une bonne soirée. ✘

Directeur de la publication : Bruno Mouyon · Rédaction : les membres de la commission communication · Photos : D. R. · Graphisme et mise en page : www.benjaminbenetti.fr · Impression : Évoluprint · Tirage : 400 exemplaires · Imprimé sur papier recyclé, non blanchi.

L'ACTUALITÉ DE LA MAIRIE

CÉLÉBRATION

Vœux du maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire s'est tenue le jeudi 23 janvier à la salle des fêtes de Montgaillard. Ce moment de remerciements envers toutes les personnes impliquées dans la vie du village a également permis de dresser le bilan de l'année écoulée et de présenter les perspectives pour la nouvelle année. Les vœux ont été adressés à tous les principaux acteurs de l'année ainsi qu'aux nouveaux habitants dont la mairie avait connaissance.

Monsieur le maire a remercié plusieurs institutions, services de l'État, collectivités, syndicats partenaires, agents communaux, équipe enseignante, membres du CCAS, membres des bureaux des associations du village, entreprises et artisans partenaires, habitants engagés dans des actions d'intérêt commun ainsi que les conseillers municipaux pour leur engagement en faveur du village. C'est en effet grâce à tous que l'action municipale est rendue possible et garde du sens.

Réalisations de l'année 2024

Parmi les réalisations de l'année 2024, nous pouvons citer de façon non exhaustive :

- ▶ l'équipement de la salle des fêtes avec du matériel de sonorisation et de projection vidéo de qualité ;
- ▶ la mise en place de sens de circulation, la création de bandes piétonnes, de zones de rencontre limitées à 20 km/h, d'un piétonnier reliant le lotissement Bellevue au centre du village, ainsi que d'un arrêt de bus avec abri et la matérialisation de l'interdiction des 3,5 t pour limiter les risques et nuisances ;
- ▶ l'accompagnement à la création d'un foyer rural afin de dynamiser l'offre de loisirs et le lien social ;
- ▶ la réhabilitation de la salle des associations, avec l'aménagement d'une zone d'accueil équipée, l'isolation phonique, l'installation d'un éclairage LED, d'une VMC et d'un système de chauffage réversible.
- ▶ le passage de l'éclairage public à 100 % LED avec l'équipement du lotissement Bellevue, dernière phase du projet.
- ▶ la sécurisation d'une partie du mur de soutènement de la place Sainte-Germaine suite à sa chute anticipée ;
- ▶ la mise en place de nouveau mobilier urbain.

Projets et travaux à venir pour 2025

Pour l'année 2025, plusieurs projets et travaux sont en discussion. Sont d'ores et déjà prévus :

- ▶ la déconstruction et reconstruction de la partie principale du mur de soutènement de la place Sainte-Germaine dans le cadre de la phase 1 du programme national des ponts financé par l'État, Terre du Lauragais et la commune ;
- ▶ la rénovation de la mairie avec le remplacement du système de chauffage au fioul par une pompe à chaleur air/eau ;



Les vœux ont été l'occasion de remercier les agents communaux pour leur implication dans leur travail

- ▶ l'urbanisation de l'avenue du Lauragais, avec la réalisation de bordures, marquages au sol, barrières, potelets et traitement du revêtement de la chaussée pour améliorer la sécurité et mettre en valeur l'entrée de la salle des fêtes ;
- ▶ la reconstruction de la terrasse de la salle des fêtes ;
- ▶ le passage progressif en LED pour l'éclairage de l'école ;
- ▶ la poursuite de la réalisation du PLU (plan local d'urbanisme), avec une réunion publique et une enquête publique réglementaire ainsi que la réalisation du schéma directeur d'assainissement permettant d'anticiper les besoins futurs selon le PLU ;
- ▶ la poursuite de l'embellissement du village avec l'implantation de nouveau mobilier urbain ainsi que le remplacement d'éléments vétustes ;
- ▶ la rédaction du prochain PEDT (projet éducatif du territoire) qui définira les futurs axes éducatifs de nos accueils périscolaires ;
- ▶ l'implication dans le TER (territoire éducatif rural) Lauragais.

Perspective de fin de mandat

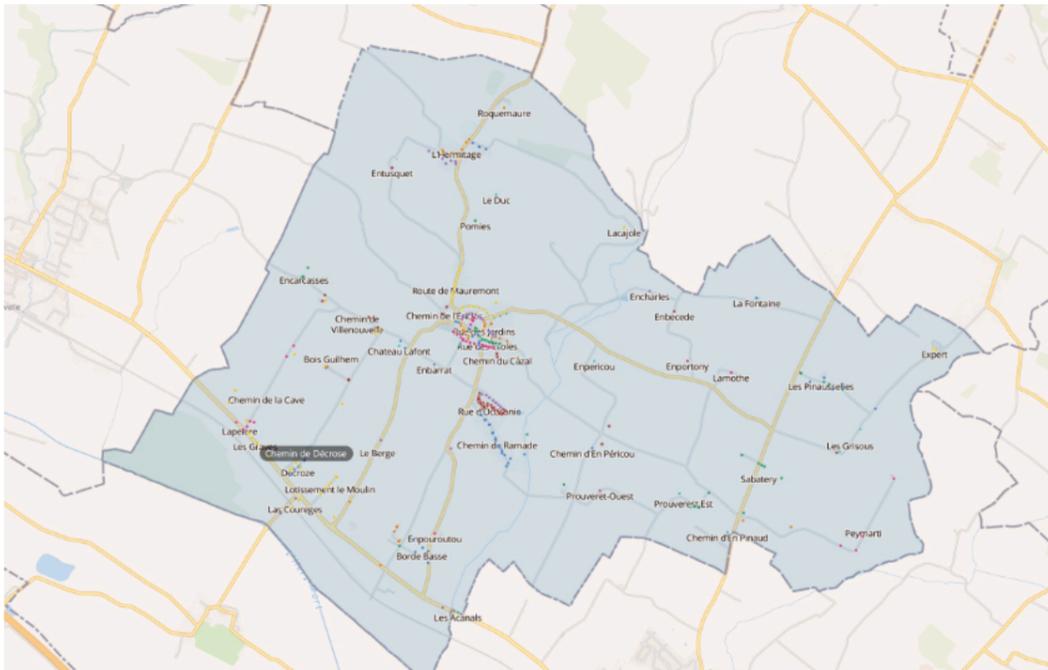
En perspective de fin de mandat, après plus de 10 ans de rigueur budgétaire, certains prêts bancaires souscrits en 2006, 2010 et 2012 arriveront à échéance. La commune sera donc prête à investir dans les années à venir afin de doter le village en équipements destinés aux Montgaillardaises et Montgaillards. La municipalité œuvre pour proposer une situation financière propice à l'investissement, une vie associative prête à se développer, un lien social renforcé, une urbanisation planifiée, cohérente et adaptée ainsi que des services communaux prêts à se développer pour garantir la satisfaction des usagers et accompagner le développement du village.

Après le discours, chacun a pu échanger et profiter d'un moment convivial autour d'une collation proposée avec des produits locaux de Audélices de July et Aux élixirs d'Aline. Montgaillard-Lauragais entre dans cette nouvelle année avec dynamisme et engagement pour le bien vivre ensemble dans le village.

Mairie de Montgaillard-Lauragais
Place de la Garrigue - 31290 Montgaillard-Lauragais
05 61 81 61 42
mairie@montgaillard-lauragais.fr
www.montgaillard-lauragais.fr

ADMINISTRATION

L'adressage : un enjeu majeur pour Montgaillard-Lauragais



Cartographie de la BAL de Montgaillard-Lauragais. Chaque point correspond à une adresse qu'il conviendra de vérifier, déplacer ou renommer si besoin puis certifier.

Depuis plusieurs années, l'adressage est devenu un enjeu essentiel pour les collectivités locales, en particulier dans les zones rurales. Afin de répondre aux besoins croissants de raccordement aux réseaux, de sécurisation des interventions de secours, de facilitation des livraisons et d'amélioration de la localisation des habitations et des entreprises, notre commune a engagé un projet d'adressage structuré.

Une responsabilité communale encadrée par la loi

En vertu de l'article 169 de la Loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) du 21 février 2022, il appartient au conseil municipal de nommer les voies publiques et privées ouvertes à la circulation ainsi que les lieux-dits et d'en assurer la numérotation. De plus, la commune a la responsabilité de mettre à disposition les données de référence conformément à l'article L. 321-4 du Code des relations entre le public et l'Administration. Cela implique un travail minutieux de recensement et de mise à jour des informations afin de garantir un adressage précis et fiable. En effet, certaines adresses à Montgaillard-Lauragais sont rassemblées sous un seul lieu-dit, avec parfois des orthographes différentes ou bien encore non référencées.

Un accompagnement par la société Sogefi

Le projet de mise à jour de l'adressage de notre commune a été officiellement lancé le 6 février 2025. Afin d'assurer un travail de qualité et de bénéficier d'une expertise technique, la commune a choisi de se faire accompagner par la société Sogefi. Spécialiste de l'adressage, Sogefi apporte son savoir-faire en matière d'analyse des voies, de recommandations et de formation des élus et agents municipaux. Grâce à cet accompagnement, la commune garantit le respect des normes et une mise en œuvre méthodique du projet.

Les différentes phases du projet

Le projet d'adressage, qui devrait être finalisé pour la fin de l'année 2025, va se dérouler en plusieurs étapes.

- 1. Initialisation** : mise en place d'une base d'adresses locales (BAL). Cette BAL répertorie sur une carte de la commune l'ensemble des bâtiments et des rues et numéros associés. Elle est initiée à partir de diverses sources d'information (opérateurs téléphoniques, Administration fiscale...).
- 2. Analyses** : étude des voies, exploitation et croisement avec les données cadastrales et également des vues immersives accessibles en ligne (de type Google street).
- 3. Diagnostic** : production d'un rapport détaillé incluant des recommandations pour optimiser l'adressage.
- 4. Ateliers et formation** : formation des élus et du secrétariat de mairie à l'utilisation de l'outil de mise à jour de la base d'adresse locale et fourniture d'un guide méthodologique.
- 5. Communication et concertation** : sensibilisation des administrés à l'importance du projet et concertation sur les éventuels changements d'adresse ou nouvelle dénomination de voies.

- 6. Certification** : validation officielle de la liste des voies et des points adresse pour intégration dans la base nationale.

Un accompagnement pour les administrés concernés

Le projet d'adressage peut impliquer des changements d'adresse pour certains habitants. Consciente des éventuelles difficultés administratives que cela pourrait engendrer, la commune mettra en place un accompagnement personnalisé pour les administrés concernés. Une procédure de changement d'adresse sera fournie, et un service d'assistance sera disponible pour faciliter les démarches auprès des différents organismes (assurances, banques, abonnements divers, etc.). Les administrés concernés seront informés avant toute décision prise par le conseil municipal.

Vue immersive de la mairie consultable sur internet depuis le service Street View de Google.



Notre objectif : limiter l'impact pour les habitants

L'un des principaux objectifs de la commune est de minimiser le nombre de foyers impactés par un changement d'adresse. Pour ce faire, l'étude des voies et la définition des numérotations sont réalisées avec une attention particulière, dans le but d'optimiser le système d'adressage tout en préservant les adresses existantes autant que possible. ✖

SOCIAL

Toujours autant de succès pour les colis des aînés



Une quarantaine d'aînés rassemblés pour un moment convivial.

Le 18 décembre 2024 les aînés étaient invités à se réunir pour une collation à la taverne le Relais Montgaillard. Nombreux à répondre à l'invitation, ils étaient plus de quarante à participer à cet événement organisé par le CCAS centre communal d'action social. Nous remercions Gérard et son équipe pour leur accueil chaleureux et la mise à disposition gracieuse des locaux. À cette occasion les aînés présents ont pu récupérer leur colis de Noël préparé par la conserverie du Lauragais qui une fois de plus a assuré une prestation de qualité. Les aînés absents ont pu recevoir à leur domicile les colis livrés par les membres du CCAS. Nous les remercions pour leur accueil chaleureux. Le CCAS prépare, en partenariat avec l'école communale, une

CCAS

Le CCAS est composé du maire et de cinq membres élus au sein du conseil municipal et de cinq membres nommés par le maire : Annie Banquet, Emilie Gernignon, Béatrice Laurens, Véronique Lembrouk et Isabelle Rouch. Le conseil municipal remercie les membres nommés pour leur implication dans les actions du CCAS.

action à destination des enfants. Le 1^{er} avril sera organisée une sensibilisation aux handisports et sports adaptés, torball, tir à l'arc ou encore basket fauteuil sont au programme. Nous reviendrons sur cet événement dans le prochain numéro. ✖

SPORT

La Montgaillardaise édition 2025 : à tout jamais la première !



Le sport et la convivialité seront à l'honneur à Montgaillard-Lauragais le dimanche 25 mai 2025 avec l'organisation de la première édition du trail *La Montgaillardaise*. À l'initiative du foyer rural, cet événement marque une nouvelle étape dans la dynamique locale, visant à proposer des activités variées aux habitants et à renforcer le lien social.



Alain, Pidoux, Karine Pouzac et Sylvie Duhem, membres du foyer rural et responsables de l'organisation du trail *La Montgaillardaise*, avec l'affiche officielle. Le foyer rural souhaite remercier le soutien des sponsors : Crédit Agricole, Peugeot Dangles, Aux Élixirs d'Aline, Mon Trophée Bois et SIRP.

Un projet né d'une passion

Passionnée de trail, Karine a vu dans la création du foyer rural une formidable opportunité pour partager son engouement. C'est ainsi qu'elle a proposé l'organisation de cet événement inédit, mettant en avant les paysages de notre belle commune. La mairie, qui soutient financièrement cette action, tient à saluer cette initiative qui contribue à l'animation du village et encourage la pratique sportive accessible à tous.

Une course ouverte à tous

Le parcours, d'une longueur de 10,8 km, est entièrement tracé sur la commune, avec un dénivelé positif de 240 mètres. Alternant chemins et routes, il promet une expérience variée aux coureurs. Le départ sera donné à 9h30 depuis la place Sainte-Germaine, et un ravitaillement liquide sera mis en place au 5^e kilomètre, au lieu-dit La Martine. Les inscriptions, ouvertes depuis le 26 février, se font sur le site Chronostart (<https://chrono-start.com/inscriptions-listing>) et sont accessibles à tous les participants âgés de 16 ans et plus. Lors de l'inscription, il faut fournir en lieu et place du traditionnel certificat médical, un PPS (parcours prévention santé) valable trois mois et réalisable en ligne sur le site <https://pps.athle.fr>. Le jour de la course, une équipe médicale composée de 9 membres de la Croix-Rouge sera présente pour assurer la sécurité des coureurs.

Un esprit trail authentique et écoresponsable

Loin d'être une simple compétition, ce trail incarne l'esprit d'entraide et de convivialité propre à cette discipline. Peu importe le niveau, l'important est de participer, de s'encourager et d'aider les autres en cas de difficulté. Le foyer rural a également souhaité adopter une démarche écoresponsable : les ravitaillements seront pensés pour limiter les déchets et les trophées seront des sculptures en bois, fabriquées localement.

Le village mobilisé pour faire de cette première édition une belle fête

Plus de 25 bénévoles se sont déjà manifestés pour prêter

main-forte, mais toute aide supplémentaire est la bienvenue. Les personnes souhaitant s'impliquer peuvent contacter le foyer rural par mail (foyer.rural.montgaillard.lgais@gmail.com). L'événement ne se limitera pas aux coureurs adultes ! Une animation dédiée aux enfants de 9 à 15 ans sera organisée à partir de 11 h au cœur du village, permettant ainsi aux plus jeunes de s'initier à l'univers du trail tout en s'amusant.

Un événement à ne pas manquer !

Que vous soyez coureur confirmé ou amateur, seul ou en famille, ce premier trail est l'occasion idéale de partager un moment sportif et convivial. Alors n'hésitez plus, inscrivez-vous et rejoignez cette belle aventure ! ✖

Mesures de circulation

Un parking sera mis à disposition des participants, au niveau du lotissement, afin de limiter la circulation en centre-bourg. Pour garantir la sécurité des participants et des spectateurs, plusieurs rues seront fermées à la circulation entre 7 h et 13 h : rue des Jardins, rue de l'Autan, avenue du Lauragais, rue des Écoles, rue du Moulin et rue de la Liberté (arrêté municipal). La circulation sera également régulée aux points de passage des coureurs, qui auront la priorité. Le foyer rural remercie chaleureusement les Montgaillards pour leur compréhension et leur soutien.

Carnaval : comité des fêtes et EPAM

Le 29 mars aura lieu l'édition 2025 du carnaval pour un voyage autour du monde ! Cette année, le comité des fêtes, l'EPAM et l'école de Montgaillard s'associent pour cet événement. Le but : **aider au financement du voyage scolaire** à Leucate pour tous les élèves de la petite section de maternelle au CM2.

Après le défilé dans les rues du village et la condamnation de M. Carnaval sur la place de l'église, un repas sera organisé à la salle de fêtes (sur inscription). La soirée sera animée gracieusement par le groupe The Royalties, avec à sa tête Élodie Laborie, directrice de l'école de Montgaillard. Les enfants de l'école se joindront à eux pour deux titres inédits !

L'EPAM organise toute l'année des événements et verse les bénéfices à la coopérative scolaire. Cette aide précieuse permet d'offrir aux enfants des actions à moindre coût pour les parents. Cette année, 3 000 € ont déjà été versés.

Nous vous attendons nombreux munis de vos plus beaux costumes ! ✖

Le comité des fêtes a fait son AG

Le 1^{er} février dernier a eu lieu l'assemblée générale du comité des fêtes de Montgaillard-Lauragais. Sa présidente, Stéphanie Reyjal, a présenté le bilan 2024 encore une fois riche en événements : carnaval autour du thème des Jeux olympiques, commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre, fête locale, 14 Juillet, vide-greniers et marché de Noël. Un bilan global très satisfaisant en termes de participation et un bilan financier positif qui a permis de proposer aux habitants du village de nouvelles animations telles que la présence du groupe Baraka Groove pour le carnaval ou encore Fiestacoustik pour l'animation de l'apéritif de clôture de la fête du village, ainsi que l'achat d'un barnum.

Le comité des fêtes a tenu à remercier les agriculteurs locaux qui leur permettent d'afficher les banderoles dans les champs, les partenaires et sponsors de la fête locale, l'EPAM pour le travail en collaboration sur certains événements, ainsi que la mairie et les employés municipaux pour le soutien moral, financier et logistique.

Ce sont donc 27 membres actifs et deux membres bienfaiteurs qui repartent sur une nouvelle année. Le bureau reste inchangé avec Stéphanie Reyjal comme présidente, entourée de deux vice-président-e-s Lorie Alibert et Geoffroy Pédussaud ; Laurent Vanhaeghe et Florence Daout respectivement secrétaire et secrétaire adjointe ; Frédéric Henri comme trésorier et Thierry Castan comme trésorier adjoint.

L'assemblée générale s'est terminée autour d'un apéritif offert à tous les participants, suivi d'un buffet à la salle des fêtes. Fiestacoustik était à nouveau présent pour animer cet événement au rythme des chansons d'hier et d'aujourd'hui. Vous pouvez suivre l'actualité du comité des fêtes sur Facebook : comité de fêtes Montgaillard, et les joindre par mail à l'adresse comitemontgaillard@gmail.com.

Merci encore à tous les membres du comité des fêtes pour tous ces moments conviviaux ! ✖



Le bureau de l'association a été reconduit dans son intégralité.

Conférence organisée par le foyer rural sur l'histoire du Lauragais

Conférence sur l'histoire du Lauragais

Le foyer rural organise, vendredi 4 avril prochain à la salle des fêtes, une conférence sur l'histoire du Lauragais. Cette conférence débutera à 18 h 30. La participation aux frais s'élève à 2 € pour les adhérents du foyer rural et 3 € pour les non-adhérents. La conférence sera suivie du partage du verre de l'amitié. L'inscription peut se faire en ligne (<https://urlr.me/mynz8f>), par mail (foyer.rural.montgaillard.lgais@gmail.com) ou auprès des membres du bureau.

Un regard sur les métayers des années 50 en Lauragais

Sébastien Saffon évoque une époque où la terre et les hommes étaient intimement liés, une époque où le travail en commun forgeait les liens sociaux dans les campagnes du Lauragais. À travers un récit adossé à d'authentiques témoignages et anecdotes, il vous invitera à plonger dans les années 50, une décennie charnière, où les derniers métayers, encore profondément ancrés dans les traditions rurales, voient leur quotidien bousculé par l'arrivée de la mécanisation et du tracteur.



SÉBASTIEN SAFFON

Enseignant, il a commencé à publier sur son blog des extraits du journal de son grand-père, métayer dans les années 1950. Son blog, devenu participatif, s'est enrichi de témoignages et

de documents. Il a publié deux séries de romans sous forme de sagas paysannes. Son dernier roman *Un Château pour les Pigeons* est paru en novembre 2024 aux Éditions du 38.

Au programme de cette exploration :

- ▶ le travail avec les bœufs ;
- ▶ les dernières heures des moulins ;
- ▶ les grands moments de l'année paysanne ;
- ▶ les traditions essentielles à l'économie locale ;
- ▶ les fêtes d'autrefois.



Du côté du Club de la Pierre Milliaire

Le Club de la Pierre Milliaire a été fondé le 9 novembre 1979 par M. Julien Blanc. En 2024, le club comptait 77 adhérents dont 25 Montgaillardais. Les membres du bureau sont : Colette Molas présidente (06 26 15 79 45); Marinette Ruiz vice-présidente; Hortense Lac secrétaire (06 70 79 59 12); Jean-Robert Molas secrétaire adjoint; Claudine Theron trésorière; Monique Sylvestre trésorière adjointe. Le bureau est complété de membres actifs : monsieur et madame Carol, madame Meublat, madame Berge.

Le club propose des petits lotos tous les 15 jours, les mardis après-midi, ainsi qu'environ six repas par an avec animation ou jeux. Cette année, un voyage est prévu pour le carnaval de Nice du 28 février au 3 mars. Dans les futurs projets le club envisage un voyage en Croatie, un grand loto ouvert à tous et une journée avec la société Plus belle la vie *la foire aux bonnes affaires*. « Les clubs du 3^e âge ont évolué : dynamisme, volontariat, soirées dansantes, jeux, tout cela maintient une bonne humeur et une bonne santé ».



Infos pratiques

La mairie est ouverte au public les

- Mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- Mercredis de 14 h 30 à 17 h 30
- Vendredis de 14 h à 17 h

Rencontre possible avec le maire : rendez-vous à prendre auprès du secrétariat.

Petit rappel à la loi

Il est strictement interdit de laisser des déchets dans la nature ou sur les trottoirs, sous peine de sanctions allant jusqu'à 1 500 € d'amende. L'élagage des arbres et la taille des haies dépassant sur le domaine public doivent être réalisés avant le printemps.

Déchetterie de Villefranche-de-Lauragais

La déchetterie est ouverte les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Stationnement

Le stationnement d'un véhicule sur le domaine public ne doit pas excéder 7 jours au même endroit. Le domaine public ne substitue pas à des parkings privés.

PanneauPocket

Recevoir les alertes et informations diffusées par la mairie directement sur votre portable ? C'est simple, il suffit de télécharger l'application PanneauPocket et de mettre Montgaillard-Lauragais en favori. Les informations diffusées via PanneauPocket sont également consultables sur le site internet de la mairie www.montgaillard-lauragais.fr.